

ECHO DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 DECEMBRE 2014

Convention de groupement de commande électricité et gaz avec le SIEL

Considérant l'intérêt de la commune d'adhérer à un groupement de commandes d'énergie pour ses besoins propres, le Conseil Municipal, approuve la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de gaz.

Mise en lumière de la Madone par le SIEL

Il y a lieu d'envisager des travaux de mise en lumière de la Madone.

Le Syndicat Intercommunal d'Energies de la Loire peut faire réaliser ces travaux pour le compte de ses adhérents.

Adhésion au service santé au travail du CDG

Le CDG est tenu d'accomplir soit des prestations obligatoires pour le compte de toutes les collectivités et établissements publics qui lui sont affiliés, soit des prestations facultatives au profit des collectivités ou établissements publics de la Loire. Ainsi, à la demande expresse des affiliés, le CDG peut créer des services de médecine préventive ou des services de prévention des risques professionnels, qui sont mis à la disposition des collectivités territoriales et de leurs établissements publics qui en font la demande.

Adhésion au service hygiène et sécurité du CDG

Les collectivités adhérentes aux prestations "hygiène et sécurité" du CDG42 de la Loire bénéficient d'un service «information et conseil en prévention» donnant accès à l'ensemble des informations et de la documentation spécialisée diffusé sur le site Internet du CDG42 et à des réponses individualisées à des questions réglementaires ou techniques particulières émises par la collectivité. En complément de cette prestation, l'adhésion permet de bénéficier de missions « d'inspection hygiène et sécurité » obligatoires dont la périodicité est fixée au vu de l'effectif de la collectivité et, de missions « d'assistance individualisée en prévention » planifiées à leur demande dont les tarifs sont définis par délibération du Conseil d'administration du CDG42. L'ensemble de ces missions sont réalisées sur site par un Agent Chargé de la Fonction d'Inspection (ACFI).

Modalités de recouvrement de la contribution des communes pour le SIPG

La commune adhérente au Syndicat Intercommunal du Pays du Gier peut s'acquitter de sa contribution par la fiscalisation c'est-à-dire recouvrement direct par les services fiscaux auprès des contribuables en complément aux quatre taxes directes locales.

Subvention exceptionnelle à Mlle TORNAMBE pour 4L TROPHY

Mademoiselle Mégane TORNAMBE, administrée de la commune, sollicite une subvention exceptionnelle pour participer au raid humanitaire étudiant européen : le 4L Trophy.

Ce rallye a pour but de scolariser des enfants en leur apportant les fournitures scolaires indispensables. Mlle TORNAMBE va donc participer à la 18^{ème} édition qui se déroulera du 19 février au 1^{er} mars 2015. Monsieur le Maire propose donc d'attribuer une subvention de 200 € pour apporter le soutien de la commune à cette action.

Décision modificative sur le budget BIL

Il est nécessaire de procéder au vote de crédits supplémentaires pour des opérations d'ordre sur le budget du BIL suite à la rétrocession du crédit-bail à l'entreprise RAP. :

COMPTES				OBJET	Montant
D	I	16	1641	Emprunts en euros	900 000,00
R	I	024	024	Produits de cessions d'immobilisations	900 000,00